

Tél. : (450) 628-6565
53 rue de la Pointe Langlois
Laval, QC H7L 3J3
Web : www.myturin.com

Garantie sur les bains et l'acrylique

La garantie générale (la « **Garantie générale** ») entre en vigueur à partir de la date d'achat pour une durée de trois ans. Cette garantie comprend la réparation ou le remplacement par votre vendeur local des bains ou des produits en acrylique, d'un défaut de fabrication inclusivement. La réparation ou le remplacement desdits produits se fait à la discrétion de Turin Canada et sous réserve des conditions et restrictions énoncées ci-dessous. Le remplacement des produits comportant un défaut de fabrication s'installe sur une base d'échange contre celles défectueuses et elles seront soit neuves ou remises à neuf, et ce toujours à la discrétion de Turin Canada. Turin Canada recommande de faire l'installation par un professionnel. Tous dommages résultant d'une mauvaise installation n'est pas couvert par cette garantie.

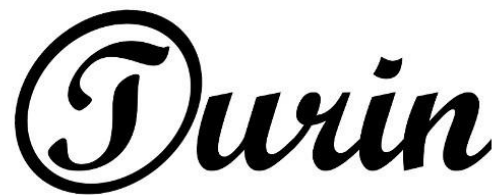
Être admissible à nos garanties

- Nos Garanties ne s'appliquent qu'à l'acheteur initial et ne peuvent être transférées aux acheteurs subséquents ;
- Une preuve datée de l'achat original (facture) est obligatoire à l'identification du produit.
- Nos garanties se limitent inclusivement aux produits achetés à des fins d'usages domestiques.

À la discrétion de Turin Canada, la garantie peut se voir être refusée sous certaines conditions :

- Le produit est endommagé par négligence, un accident, un usage excessif ou par une mauvaise installation ;
- Tout démontage personnel ou le non-respect des instructions d'installation du produit ;
- Lorsque le produit est utilisé à des fins commerciales ou à d'autres fins que celles prévues à son usage prescrit ;
- Le produit est réparé ou modifié par une personne autre que des agents autorisés par Turin Canada ;





Tél. : (450) 628-6565
53 rue de la Pointe Langlois
Laval, QC H7L 3J3
Web : www.myturin.com

- Cette garantie limitée ne s'applique pas sur un produit sur lequel les informations d'identification d'origines ont été modifiées, effacées ou enlevées ou tout produit revendu comme étant de seconde main.

N'est pas couvert par nos garanties

- L'usure naturelle de la finition ;
- L'usure due à un mauvais entretien, l'utilisation de produits corrosif ou abrasif ou tout autre produit nettoyant non adéquat ;
- Les éclats, les bosses ou les fissures dues à une mauvaise utilisation ;
- Les dommages matériels résultants du transport ou en raison d'une mauvaise installation
- tout dommage causé par un accident, un incendie, une inondation, les actes de force majeure¹;
- TURIN CANADA n'est pas responsable de toute perte de bien ou les coûts associés à l'enlèvement, l'entretien, l'installation, ou servant à déterminer si la source des problèmes pourrait être liée avec ce produit. (WTF)

Cette garantie est valable au pays correspondant à l'emplacement du fabricant et/ou distributeur et/ou revendeur principal.

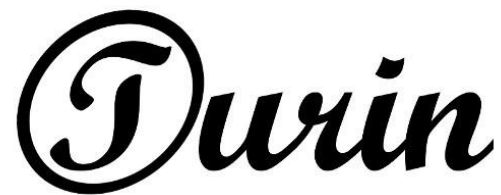
Toute garantie implicite et applicable sous la loi en vigueur, incluant la garantie de qualité marchande, est limitée à une durée de trois ans à partir de la date d'achat initial et aucune autre garantie ne s'appliquera autrement.

Pour obtenir le service sous garantie, veuillez communiquer avec votre distributeur d'appareils de marque *Turin Canada*. Il est important de prendre connaissance des politiques associées aux garanties offertes avant toute communication avec votre professionnel *Turin Canada* afin de s'assurer d'être admissible aux conditions énumérées plus haut.

Cette garantie est donnée en lieu et place de toutes les autres garanties exprimées ou implicites, écrites ou orales. Aucun employé, agent, revendeur ou autre personne n'est autorisé à fournir

¹ L'événement doit être « imprévisible, irrésistible et extérieur » pour constituer un cas de force majeure, notamment les conditions environnementales.





Tél. : (450) 628-6565
53 rue de la Pointe Langlois
Laval, QC H7L 3J3
Web : www.myturin.com

des garanties pour le compte de TURIN CANADA. Les droits légaux du client sont limités à ceux énoncés spécifiquement dans cette déclaration de garantie.

Avec la preuve d'achat, TURIN CANADA®, à notre discrétion, réparera ou remplacera le produit défectueux dans le délai de garantie

De façon générale, vous devez inclure les informations d'identification de l'appareil, incluant le numéro de modèle, le numéro de série et une description détaillée des problèmes survenus.

Les informations contenues dans ce document peuvent être changées sans préavis.

Pour plus d'informations, contactez votre fournisseur au numéro associé au point de vente.

Tous droits réservés à *TURIN CANADA INC 01/01/2017*

